

Montreuil, le 04 avril 2013

Jean-Louis REY nommé Directeur général de l'Acoss

L'ancien Directeur de projet chargé de la coordination des dispositifs de simplification et des affaires juridiques auprès de la Direction de la Sécurité sociale succède à Pierre Ricordeau au poste de Directeur général de l'Acoss, caisse nationale des Urssaf.

Spécialiste des questions de politiques sociales, Jean-Louis Rey aura comme principale mission de négocier et de mettre en place la nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion 2014-2017.

Le nouveau Directeur de l'Acoss entend également poursuivre la dynamique des réformes structurelles de modernisation de l'institution. Il aura pour mission d'améliorer la performance du recouvrement social et de créer les conditions d'un exercice optimal des métiers du recouvrement, moteur du système collectif de protection sociale.

Jean-Louis Rey possède une grande expertise en politiques sociales. Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse et de l'Ecole Nationale d'Administration (promotion Jean Monnet), il consacre l'essentiel de sa carrière à la Direction de la Sécurité sociale, en qualité de chef de bureau puis de sous-directeur du financement. Il accède au poste d'adjoint au Directeur de la Sécurité sociale du ministère de la Santé et des Sports (avril 2006-février 2013).

Son prédécesseur, Pierre Ricordeau, rejoint l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales).

Contact presse :
Emmanuelle Sainson
Tél. : 01 77 93 67 69
Stéphanie Pasero
Aurélie Gabrieli
Tél. : 06 23 75 38 08
contact@acoss.fr



À propos de l'Acoss

L'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss) est la caisse nationale des Urssaf. Moteur de notre système collectif de protection sociale, elle pilote et anime son réseau pour assurer le recouvrement et la gestion des cotisations et contributions sociales ainsi que l'accompagnement des 9,5 millions de cotisants. Elle assure la gestion commune de la trésorerie des différentes branches du régime général.

En 2011, l'Acoss a encaissé 419 milliards d'euros dont 82,7 milliards pour le compte de partenaires extérieurs au régime général.

L'Acoss conduit une démarche de service public moderne, fiable et proche des usagers en proposant une offre de services spécifiques : Cesu (Chèque emploi service universel), Pajemploi (Prestation d'accueil du jeune enfant), Tese (Titre emploi service entreprise), CEA (Chèque emploi associatif), TFE (Titre firmes étrangères), et TPEE (Titre particuliers employeurs étrangers).

Afin de proposer des services homogènes et de conserver une très forte présence locale, l'Acoss mènera jusqu'en 2014 une consolidation de son réseau via la création de 22 Urssaf régionales tout en maintenant un ancrage et une présence départementale.

L'Acoss est également depuis 2011 l'unique producteur labellisé de statistiques trimestrielles d'emploi salarié.

Contact presse :
Emmanuelle Sainson
Tél. : 01 77 93 67 69
Stéphanie Pasero
Aurélie Gabrieli
Tél. : 06 23 75 38 08
contact@acoss.fr